

# L'évaluation à l'école maternelle

Décret du 31/12/2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=97260](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97260)

Ce diaporama centralise un ensemble de ressources et de liens utiles pour mettre en œuvre l'évaluation positive et le carnet de suivi, ainsi que la synthèse des acquis de fin de cycle.

***Pour accéder à ces ressources,  
vous cliquerez sur les liens actifs en bleu.***

# Sommaire

## Comment mettre en œuvre l'évaluation positive?

- Définition
- Une évaluation positive s'appuie sur une observation attentive : des outils d'aide
- Le carnet de suivi
- La communication

## La synthèse des acquis de l'élève en fin de cycle 1

## Pour aller plus loin

# Comment mettre en œuvre l'évaluation positive ?

## Définition

Elle s'inscrit dans la philosophie de la loi de refondation et est définie dans le préambule du programme de la maternelle (BO du 26 mars 2015) : *l'évaluation constitue un **outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants** ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection.*

### L'évaluation positive : fiche ressource 1

En mettant en valeur les réussites, les progrès mais aussi le cheminement de l'élève par rapport à lui-même, l'évaluation positive favorise la confiance en soi et l'estime de soi.

Le carnet de suivi s'appuie sur une évaluation positive, en référence aux attendus de fin de cycle. A compter de la rentrée 2016, il est obligatoire. En revanche, sa forme est laissée à l'appréciation des équipes enseignantes.

Il est à communiquer aux parents deux fois à minima, au cours de l'année scolaire.

# Une évaluation positive s'appuie sur une observation attentive

Cela suppose une observation régulière de la part de l'enseignant pour relever les faits notables et rendre visible à l'enseignant, aux parents et à l'élève lui-même son cheminement. Mais observer comment ? Quoi ? Quand ? Le lien suivant apporte des réponses à ces questions :

## Observer à l'école maternelle : fiche ressource 2

Il peut donc s'agir d'une **observation spontanée** au fil de la classe (par exemple à l'accueil) ou d'une **observation préparée** (liée à un objectif d'apprentissage précis, dans une situation définie et planifiée par l'enseignant). Dans tous les cas, il est nécessaire de ne pas perdre de vue les attendus de fin de cycle et leurs observables dans chaque domaine d'apprentissage.

# Une évaluation positive s'appuie sur une observation attentive : **des outils d'aide**

Voici une série de documents pouvant contribuer à la conception de votre carnet de suivi, en amont :

- un outil enseignant : attendus et observables (aide à la programmation pour le cycle et dans tous les domaines d'apprentissage) *format .doc*

- les attendus et des observables : indicateurs de progrès (Eduscol) *format .pdf*

- les domaines et attendus de fin de cycle *format .doc*

- les attendus avec leur traduction enfant (académie de Strasbourg) *format .pdf*

- l'observation → les principes d'une observation spontanée

• → exemple d'une observation préparée

# Le carnet de suivi

Le carnet de suivi est l'outil qui permet d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves, tout au long du cycle 1. Il doit être mis en place à compter de la rentrée 2016. Sa forme est libre mais non figée car il doit être renseigné tout au long du cycle.

## Le carnet de suivi : fiche ressource 3

- contenus et formes possibles du carnet de suivi
- analyse intéressante d'une expérimentation du carnet de suivi

(pôle maternelle 37)

- des traces variées
- préambule et bilans à destination des parents

Pour conclure, c'est un outil évolutif qui permet de rendre visible le parcours de l'élève en mettant en valeur ses réussites, et qui nécessite une communication.

# La communication

*Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents : les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle (cf. BO du 26 mars 2015).*

→ Cela nécessite **un travail entre enseignants** : dans sa conception, dans sa mise en œuvre et dans le suivi du parcours des élèves. Ce travail d'équipe permet d'élaborer des progressions et programmations pour favoriser la cohérence des apprentissages sur le cycle, les observables pouvant ainsi servir de repères mais en aucun cas d'étapes normatives.

Enfin, le carnet de suivi peut servir d'objet de liaison avec le cycle 2 même s'il est remis ensuite aux familles.

# La communication

- Conçu pour mettre en valeur les progrès de chaque élève et développer l'estime de soi, l'implication de l'élève dans la prise de conscience de ses réussites est indispensable. L'enseignant doit rendre visible ce qu'il demande à ses élèves et notamment expliciter et faire expliciter, selon la maturité des élèves, les critères de réussites. Une vidéo illustre cette posture de l'enseignant : <https://scolawebtv.crdp-versailles.fr/?id=7381>
- Le carnet de suivi permet d'instaurer un dialogue avec les parents afin de rendre lisibles les progrès de leur enfant. Mais cela n'empêche pas de les alerter sur des difficultés persistantes (cf. préambule et encarts à destination des parents).

# La synthèse nationale des acquis de l'élève en fin de cycle 1

Elle est établie à la fin de la dernière année du cycle 1 en conseil de cycle. Il s'agit de donner un avis global sur l'ensemble des acquisitions de l'élève et prend appui sur le carnet de suivi.

**Elle ne donne pas lieu à la passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation.**

Elle doit être signée par les parents et transmise aux enseignants de cycle 2.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pourrez télécharger le modèle national de la synthèse des acquis en format *.odt* ou *.doc* :

<http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html>

# Pour aller plus loin

## **Points de vigilance – Eduscol :**

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/VIGILANCE/06/1/Ress\\_c1\\_Eva\\_l\\_points\\_vigilance\\_546061.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/VIGILANCE/06/1/Ress_c1_Eva_l_points_vigilance_546061.pdf)

## **Carnet de suivi des apprentissages : guide méthodologique**

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maternelle74/IMG/swf/GDEM-carnet-suivi.swf>

## **Repères de progressivité de l'académie de Strasbourg :**

[http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/IMG/pdf/0\\_cle464592.\\_document\\_unique\\_reperes\\_de\\_progressivite](http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/IMG/pdf/0_cle464592._document_unique_reperes_de_progressivite)